



Mairie
6 rue de la mairie - 35380 Saint-Péran
02.99.06.86.91
mairie-saint-peran@wanadoo.fr

Envoyé en préfecture le 24/09/2022
Reçu en préfecture le 24/09/2022
Affiché le
ID : 035-213503055-20220924-CR0922-DE

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 14 septembre 2022

Nb conseillers En exercice	7	L'an deux mil vingt-deux, le 14 septembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Saint-Péran s'est réuni sous la présidence d'Isabelle Goven, maire.
Présents	5	
Votants	5	

Présents	Isabelle GOVEN, Maire Estelle GUILMAIN, Éric THOMAS, Christopher LEGIGAN, Gildas MEREL
Absents	Franck LESAGE, Antoine BERHAULT
Procurations	/
Secrétaire	Isabelle GOVEN
Convocation	05 septembre 2022

1. Approbation du compte rendu de la séance du 06 juillet 2022

Madame la Maire donne lecture du compte rendu de la séance du 06 juillet 2022.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (5/5 voix), le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la séance du 6 juillet 2022.

2. P'tit Village – Autorisation de signature de la convention ANCT-CEREMA

Isabelle GOVEN rappelle que suite à l'obtention de l'AMI habitat inclusif « petites villes de demain » le CEREMA est mandaté par l'Etat pour accompagner le projet en ingénierie à hauteur de 42 jours. Une convention est alors nécessaire pour acter la collaboration future et les modalités de mise en œuvre.

Isabelle GOVEN présente au conseil les obligations auxquelles sera tenue la commune de Saint-Péran dans le cadre de la convention, telle que la mention obligatoire de la CEREMA et de l'ANCT comme partenaires du projet.

Le Conseil Municipal approuve la signature de la convention ANCT-CEREMA

3. Modalités de versements et tarifs d'aide communale pour la cantine

Isabelle Goven rappelle que le tarif d'aide a été augmenté à 0.60 euros par repas en 2021. Le versement se fait aux mairies ou aux familles sur présentation de justificatifs. Elle rappelle également la baisse démographique actuelle dans les écoles et l'arrivée prochaine de nouvelles familles suite à l'urbanisation prévue.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (5/5 voix), le Conseil Municipal décide de rester sur les mêmes modalités de versement et tarifs d'aide.

4. Organisation journée bénévole

Isabelle GOVEN présente au conseil l'organisation de la journée bénévole du 17 septembre, notamment les personnes référentes pour chaque mission.

Service à table et couvert + reportage photo	Jeunes de l'espace jeune
Cuisine	Christine FRIN
Eglise	Chantal LESEC

Jardin du souvenir	Christopher LEGIGAN
Portail déchets verts	Loïc RICHARD et Patrice THOMAS
Débarras du grenier de l'atelier	Pierrick BOSCHER et Eric THOMAS
Rangement des placards de l'Espace Jeune	Gildas MEREL

Le projet de renouvellement bâches et copeaux est mis en suspend jusqu'à récupération de copeaux. Il est également prévu si possible le débroussaillage de la fontaine Saint Léonard et re sceller les bancs existants.

5. Etudes Landes d'Ahault

Mme Guilmain rappelle que le conseil municipal lui a donné mandat pour engager une réflexion avec le département concernant l'avenir des terrains communaux des landes d'Ahault. Un travail a été fait. Mme Guilmain le présente au conseil municipal : cette étude d'ingénierie a été faite par le département sur la biodiversité de la Lande d'Ahaut (une autre étude a aussi été faite sur les landes sèches au sud de la commune

Il y a 25ha qui comportent une forêt d'exploitation gérée par l'ONF, ainsi que des champs et prairies non cultivées. L'étude montre qu'il y a peu d'intérêt paysager dans la partie nord, c'est la partie sud qui est intéressante. Les préconisations sont faites sur la partie sud notamment la lande et si un reboisement des Landes d'Ahault est envisagé, il faudrait y mettre des feuillus.

Le comité consultatif sera porteur de ce projet , les dates de travail sur ce thème seront communiqués au CM. E.G propose de savoir si ce fonctionnement convient à tout le monde et informera le CM de la prochaine date de réunion du comité.

Après en avoir échangé, le conseil décide de poursuivre avec l'ONF le travail de gestion sur cette zone.

6. Renfort aux services techniques pour la période automnale

Isabelle GOVEN explique que la période automnale est source d'accroissement d'activité de Pierrick BOSCHER, agent technique, notamment pour l'entretien des parterres . Il est proposé l'embauche de Monsieur Xavier LAMBION en renfort pour 5 jours, en contrat à durée déterminé. Les modalités d'embauche et la création du contrat pourront être réalisés avec l'aide du centre de gestion.

Il est proposé de prévoir 5 jours sur la période automnale dans un premier temps et 5 autres jours au printemps

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (5/5 voix), le Conseil Municipal approuve la création d'un CDD de 5 jours pour l'embauche de M. Xavier LAMBION.

7. Illuminations de Noël

Monsieur Éric Thomas rappelle que le comité des fêtes qui finançait jusque-là à hauteur de 50% les illuminations de Noel souhaite désormais la reprise de ces charges par la collectivité ce qui a été acté lors de la précédente réunion du conseil.

- 1^e option : devis à 1800€ TTC avec des luminaires qui change tous les ans (convention de 4 ans)
- 2^e option : devis à 1547.37€TTC avec un même décor tous les ans (convention de 3 ans)

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (5/5 voix), le conseil municipal décide d'opter pour la seconde option.

8. Projet d'aménagement de jeux pour enfants

Le conseil se prononce sur les différents devis apportés par LUDOPARC en tenant compte des questions de sécurité, de l'emplacement de l'installation (proche de la salle de la Gonelle mais dans un espace indépendant) et l'orientation de les installations en fonction de futur mobiliers urbains (tables et bancs), ainsi que de tenir compte du budget alloué à ce projet.

Elle propose de solliciter l'expertise d'Initiative Brocéliande pour un travail de « démarchage » avec nos commerçants. Cela permettra également un partage du projet du « P'tit Village » avec cette équipe qui côtoie chaque jour des porteurs de projets qui pourraient être intéressés par la commune.

Après en avoir échangé le conseil décide à l'unanimité de faire appel à Initiatives Brocéliande pour réfléchir aux éventuelles offres économiques qui iraient avec le projet du P'tit Village

14. Brocéliande communauté : expérimentation d'un système de covoiturage instantané sur Saint-Péran

Estelle Guillmain rappelle au conseil le travail commencé avec les jeunes de l'espace-jeune autour de la biodiversité et le souhait de ceux-ci de graffer sur ce thème le mur en parpaing près du cimetière. Isabelle Goven précise avoir obtenu l'autorisation du propriétaire pour ce graff.

Un devis de 830 euros est proposé par un graffeur de Monterfil. Les jeunes quant à eux participeraient au financement à hauteur de 100 euros.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (5/5 voix), le conseil municipal décide d'accepter le devis présenté.

Séance levée à 23h

Saint-Péran, le 15 septembre 2022
Pour extrait conforme,
La Maire,
Isabelle GOVEN

